



L'Echo de Minversheim

Bulletin d'information de la commune

N°76- Mars 2017 -

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 20 mars 2017

Les délibérations dans leur intégralité peuvent être consultées sur le site internet de la commune ou sur le panneau d'affichage

Taxe directe locale : fixation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition en 2017:

Taxe d'habitation :	14,50 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	9,87 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	48,23 %

Location des biens communaux

Le Conseil Municipal maintient les taux pour le fermage en 2017 comme suit :

- ✓ Catégorie AL : 2,40 €/are
- ✓ Catégorie A : 2,10 €/are
- ✓ Catégorie B : 1,88 €/are
- ✓ Catégorie C : 1,46 €/are
- ✓ Catégorie D : 0,94 €/are
- ✓ Catégorie E : 0,52 €/are

Assainissement communal : fixation de la redevance « assainissement »

Le Conseil Municipal maintient le montant de la redevance d'assainissement comme suit :

- ✓ part fixe de 35,00 € par an
- ✓ 0,46 €/m³, pour une première tranche semestrielle allant de 0 à 250 m³
- ✓ 0,17 €/m³, pour la tranche semestrielle dépassant les 250 m³.

Assainissement intercommunal : fixation de la redevance « SICTEU »

La commune de Minversheim est engagée avec les autres communes adhérentes, à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Mommenheim et environs.

Le SICTEU (Syndicat Intercommunal de Traitement de Eaux Usées) calcule la participation des communes aux dépenses d'investissement et de fonctionnement sur la base de 67,10 € TTC par an et par habitant.

Le Conseil Municipal décide de maintenir la redevance SICTEU à 48 € TTC par habitant.

Assainissement Collectif : montant de la participation

Par délibération du Conseil Municipal du 25 juin 2012 la PAC (Participation à l'Assainissement Collectif) est instituée sur la commune de Minversheim en date du 1er juillet 2012, ainsi que son règlement.

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs votés en 2012 à savoir :

Article 1er : Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PAC)

La PAC est définie selon les modalités suivantes :

- ✓ Maison individuelle ou 1 logement: 1.500 €
- ✓ Adjonction d'un ou plusieurs logements à un ou des logements existants :20€/m² de surface taxable ajoutée jusqu'à 75 m² maximum
- ✓ Immeuble collectif : 20 €/m² de surface taxable par logement jusqu'à 75 m² maximum

Article 2 : Participation pour rejet d'eaux usées provenant d'usages assimilables à un usage domestique (PAC "assimilés domestiques")

La PAC "assimilés domestiques" est définie selon les modalités suivantes :

- ✓ Par immeuble ou établissement : 1.500 €
- ✓ Adjonction d'une surface d'exploitation supplémentaire :15 €/m² de surface de plancher

Budget primitif de 2017 « Commune »

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de 2017 « Commune » comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	558 500,00 €	580 900,00 €
DEPENSES	558 500,00 €	580 900,00 €

Budget primitif de 2017 du service annexe de l' «Assainissement »

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de 2017 du service annexe de l'«Assainissement» comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	89 400,00 €	61 600,00 €
DEPENSES	89 400,00 €	61 600,00 €

Budget primitif de 2017 du service annexe du Restaurant Scolaire

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de 2017 du service annexe du Restaurant Scolaire

	FONCTIONNEMENT
RECETTES	48 000,00 €
DEPENSES	48 000,00 €

Equipement informatique de la Mairie : maintenance

Le Conseil Municipal décide la souscription au « pack tranquillité » proposé par le fournisseur de logiciels Berger Levrault, composé d'un antivirus, d'une télémaintenance, d'une extension de garantie du matériel pour une durée d'un an, pour un montant de 253 € HT.

Ecoles maternelles du RPI : classe de cirque : demande de subvention



Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 390 € pour la classe de cirque de 4 jours à Achenheim organisée en juin 2017 pour les classes de maternelle d'Alteckendorf et de Minversheim. Cette subvention correspondant à la participation de 15 élèves originaires de Minversheim (15X6,50€). Elle sera versée sur le compte de l'USEP Alteckendorf sur présentation d'une attestation de participation précisant le nombre d'élèves concernés.

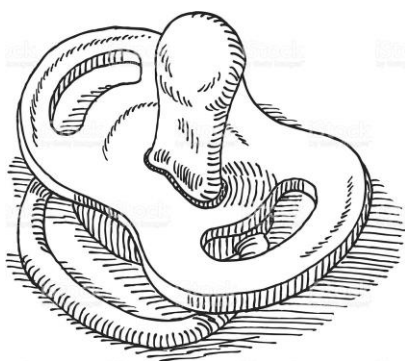
Mairie : décoration d'intérieur

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de deux voilages pour la salle des mariages ainsi que de deux stores pour les bureaux de la mairie.

C'est l'offre de M. WINTZ, tapissier décorateur sis à Brumath 9 place de la Liberté, pour un montant maximum de **4100€ HT** qui est retenue.

Divers

Etat civil



Naissance :

Le 18 mars 2017 est né **Raphaël Pfeiffer**, fils de Mme et M Pfeiffer Patrick, 84A rue Principale

Bienvenue à ce nouveau citoyen du Monde et félicitations aux Parents.

Communiqué de la Com-Com à destination des jeunes

La FDMJC d'Alsace, dont fait partie l'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn, propose aux jeunes de son réseau **une rencontre politique sur le thème :**

« **A quoi sert la politique ?** » et « **Quelles relations entre la politique et les jeunes ?** »
[...]

Pour que la parole des jeunes soit entendue et prise en compte dans les différentes instances dirigeantes de notre pays.

2017 sera jalonnée d'échéances électorales visant à élire les dirigeants de notre société, pour les 5 années à venir. Cependant, la défiance et le désintérêt des jeunes vis-à-vis de la politique et des politiciens sont aujourd'hui de tristes réalités.

Partant de ce constat, nous pensons qu'il est important d'installer un débat autour de ces questions et nous proposons d'organiser une rencontre, animée par Eric Vial, Journaliste à France Télévision.

MARDI 18 avril 2017 à 18h à l'hôtel du Département à Strasbourg.

Entre les jeunes de notre réseau,

Catherine Trautmann, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Et Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin

Participation sur inscriptions.

Taxe d'aménagement et redevance d'archéologie préventive

La Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin Service Environnement et Gestion des Espaces Pôle Application du Droit des Sols 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex ddt-unite-fiscalite@bas-rhin.gouv.fr a élaboré un guide de présentation de la taxe d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive.

La taxe d'aménagement :

La taxe d'aménagement (TA) est une taxe instituée depuis le 1er mars 2012 (article 28 de la loi de finances rectificative pour 2010 n°2012-1568 du 29 décembre 2010) au profit de la commune, ou de l'établissement public de coopération intercommunale, et du département (articles L331-1 à L331-34 et articles R331-1 à R331-16 du code de l'urbanisme).

Cette taxe est due dès lors que vous avez obtenu une autorisation de construire (permis de construire ou déclaration préalable) pour un projet créant de la surface taxable, quelle que soit l'affectation de cette surface.

La redevance d'archéologie préventive :

Est une taxe qui s'applique à tout projet soumis à la taxe d'aménagement et affectant le sous-sol, c'est-à-dire dont la mise en œuvre nécessite de creuser de plus de 0,50 m de profondeur (article R523-5 du code du patrimoine). Elle contribue au financement de l'institut national de recherches en archéologie préventive (INRAP) pour la réalisation des fouilles archéologiques.

Tout le détail est disponible en Mairie ou via le lien Internet ci-dessous :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Fiscalite/Taxe-d-amenagement>

Modification du PLU : enquête publique

Dans le cadre d'un projet de **construction d'une aire de lavage phytosanitaire** en zone agricole, initié par un collectif d'agriculteurs, il y a lieu de procéder à une modification simplifiée du PLU. Le projet est soumis à une **enquête publique du 10 avril au 12 mai 2017 inclus**. Le dossier est consultable soit au siège de la Communauté de Communes du pays de la Zorn soit à la Mairie de Minversheim aux heures habituelles d'ouverture au public. **Un registre est mis à disposition pour consigner les observations éventuelles.**

Sportifs à l'honneur

Gymnastique artistique

Alice Scheer poursuit son ascension, après avoir décroché le titre de **Championne départementale**, elle a décroché le titre de **Championne d'Alsace**, circuit 9 ans, le 18 mars 2017 à Kingersheim. Elle s'est qualifiée pour la finale Zone Est.

Un grand bravo à Alice.

Handball

Courant Janvier 2017 s'est déroulé en France le Championnat du Monde de Handball où la France a encore une fois brillé en remportant cette compétition.

Deux alsaciens Thierry Omeyer (PSG) et Yannis Lenne (Sélestat) sont donc champions du monde de Handball.

En parallèle, de ce championnat, avait lieu en région parisienne le Mondialito, qui peut être assimilé à un Championnat du Monde pour les moins de 17 ans.

Un Minversheimois, **ZAEPFEL Aymeric**, joueur du club local de Hochfelden (HDH) était sélectionné en équipe de France pour participer à ce Mondialito.

Cette sélection française, composée de 14 joueurs nés en 2000 et 4 joueurs nés en 2001 dont Aymeric, a rencontré en poule le Qatar, la Pologne, l'Algérie, la Turquie et l'Espagne terminant seconde derrière l'Espagne (seule défaite en poule).

Qualifié pour la phase finale Aymeric et son équipe ont dû s'incliner 22 à 15 contre l'Allemagne, leur permettant tout de même de jouer la petite finale pour la troisième place contre l'Italie. A l'issue de ce match, gagné 23 à 21, **Aymeric rentre à la maison avec une médaille de Bronze** acquise dans une compétition majeure de cette génération. Il aura participé, en étant le plus jeune de l'équipe, à tous les matchs de ce Mondialito et il espère être de nouveau sélectionné en équipe de France à l'avenir.

Félicitons ce jeune Minversheimois pour cette médaille et encourageons-le à continuer de progresser dans sa passion.





En Avril, ça bouge à Minversheim !!

Dimanche 2 avril : Repas solidaire

Messe à 10h30 à la salle communale suivie d'un repas solidaire pour tous les paroissiens de nos 17 paroisses. Menu : Riz à l'émincé de volaille, dessert, café

14€ pour les adultes, 8 € pour les 6-14 ans, gratuit pour les plus petits

Réservations : Jeannine Grass 0388516411 ou Valérie Maillet 0388684402

Mercredi 5 avril à 20h : Rencontre point lecture (ASCLM) à l'espace loisirs sous la salle polyvalente. Cette rencontre est ouverte à tous pour échanger autour de livres que vous avez découverts et par là découvrir d'autres ouvrages.

Samedi 8 avril dès 8h : L'ASCLM organise une séance de nettoyage de la plate forme sportive et de ses abords. Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à vous retrouver autour de la salle polyvalente, soyez tout aussi nombreux à donner un peu de votre temps pour que votre lieu soit agréable. Vous êtes tous les bienvenus.

Dimanche 9 avril : Concert de printemps : Entente musicale double M.

A partir de 16h à la salle polyvalente. Entrée libre, plateau, buvette et petite restauration

Dimanche 23 avril : Election Présidentielle : 1^{er} tour

Bureau de vote à l'école maternelle ouvert de 8h à 19h

Samedi 29 avril : Opération Une Rose un espoir

Les motards vous proposent une rose contre un don minimum de 2€ au profit de la lutte contre le cancer. Les sommes collectées dans le Bas-Rhin sont exclusivement affectées aux malades du Bas-Rhin. L'action est soutenue par la Communauté de communes du Pays de la Zorn et par la commune de Minversheim.

Dimanche 30 avril : Journée festive à l'initiative de l'ASCLM

Au programme : marche populaire, tournoi de pétanque, animations enfants, exposition de véhicules anciens et marché du terroir : il y en a pour tous les goûts !!

Infos pratiques

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

Permanences :

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 17h à 19h

Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

Pour contacter :

Le Maire :

Bernard Lienhard 03.88.51.68.06

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Yvette Holtzmann 03.88.51.65.96

yvette.holtzmann@orange.fr

Annette Epp 06.32.53.04.60

annetteepp@free.fr

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

N° d'urgence :

Samu : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra.

Police : 17

Pompier : 18

Electricité : dépannage réseau : 03.88.18.74.00

S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08.10.895.895

Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03.88.19.97.09